

RAPPORT D'ACTIVITES

2022

Valenciennes
Métropole



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter, ici, le rapport d'activités de Valenciennes Métropole pour l'année 2022.

Ce rapport d'activité est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions que nous avons conduites aussi bien dans les services quotidiens apportés aux habitants qu'au travers des grands projets d'intérêt communautaire.

Cette année encore nous avons poursuivi, ensemble, notre engagement d'un territoire dynamique, attrayant, rayonnant, innovant, vivant et solidaire.

Toutes les réalisations, actions, s'égrainent au fil des pages de ce rapport d'activité comme des témoignages concrets du travail accompli par les agents et par les élus. Je tiens ici à les remercier pour leur investissement, précieux et sans lequel rien de ce que nous avons réalisé en 2022 n'aurait été possible.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien sincèrement

LAURENT DEGALLAIX

Président de Valenciennes Métropole

3

Développer l'économie et l'emploi

5

Cultiver le lien social

8

Réinventer la ville

13

Préserver l'environnement

18

Animer et promouvoir le territoire

22

Optimiser les moyens et les ressources

25

Finances

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Valenciennes Métropole soutient l'implantation, le développement et la création d'entreprises. Elle mène une politique offensive pour favoriser l'innovation sur son territoire.

L'année 2022 a été marquée par une reprise de la dynamique d'implantations d'entreprises. Un dynamisme qui s'illustre par :

- La mise en activité de la nouvelle usine Nidaplast à Fresnes (8 millions d'euros investis, 85 emplois).
- La construction du nouveau bâtiment de la société Refracol à Marly (5 millions d'euros investis, 15 créations d'emplois en plus des 50 salariés actuels).
- Le démarrage du futur bâtiment d'Origine Cycles à Rouvignies (160 créations d'emplois programmées, 6 millions d'euros investis).
- Le déploiement, par le groupe H2V, d'une centrale de production d'hydrogène renouvelable à Saint-Saulve.

• La décision d'implantation d'Orano Med à Onnaing d'une usine médicale de 2800 m² développant et distribuant des traitements innovants contre le cancer avec 15 millions d'euros investis et, en première phase, la création de 22 emplois hautement qualifiés.

• La négociation et la préparation de décisions importantes sur la phase 2 du PAVE 2 à Onnaing. Logistique, agroalimentaire, industrie du futur ... près de 80 hectares sont déjà réservés et optionnés, avec d'importantes perspectives de créations d'emplois dans les années à venir.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PARC D'ACTIVITÉS

Dans un contexte de forte attractivité du territoire et de raréfaction du foncier économique, Valenciennes Métropole continue de déployer des solutions pour répondre aux demandes et aux opportunités.

En 2022, Valenciennes Métropole a accéléré la mise en œuvre de son programme d'aménagement de parcs d'activités : nouveau Parc des 10 Muids (60 ha), parc du l'Ecaillon à Maing (4 ha), parc du Champs du puits à Vicq (7 ha).

D'autres opérations sont à l'étude pour développer l'offre foncière économique, comme par exemple l'extension Europescout 2 sur la commune de Bruay-sur-Escaut.

A chaque fois, il s'agit de créer des espaces économiques qui atteignent les plus hauts standards de qualité d'aménagement, de construction et de services.

Parce que les parcs d'activités sont également des lieux de vie et doivent être à la hauteur des attentes de leurs usagers, cette année 2022 a également permis d'engager les chantiers de requalification du parc Lavoisier à Petite-Forêt (2,7 millions d'euros TTC – fin des travaux en juin

2023) et de la zone des 10 Muids (3,7 millions d'euros TTC – fin des travaux en septembre 2023).

Des parcs d'innovation en pleine croissance

Valenciennes Métropole prépare l'avenir dès aujourd'hui en misant sur des secteurs-clés qui forgent son identité et font sa force sur le territoire français, européen et international. Elle porte ainsi les parcs d'innovation de Transalley et des Rives Créatives de l'Escaut.

Transalley, le technopôle de la mobilité

Porteur d'un écosystème de croissance et d'innovation, Transalley est un technopôle de 34 hectares dédié aux mobilités et transports durables. Labellisé Parc d'innovation Hauts-de-France et répondant aux plus hauts standards des parcs scientifiques internationaux, le technopôle réunit près de 80 entités, publiques, privées et institutionnelles, entreprises, laboratoires de recherche et établissements de formation.



Transalley poursuit son développement. De nombreux chantiers sont en cours, avec notamment le bâtiment NOVAE (2500 m² de bureaux par le promoteur KIC) et le Pôle Services par le groupe d'Alsei.

De nouvelles opérations d'immobilier d'entreprises se concrétiseront également en 2023, avec la programmation de 2600 m² de bureaux supplémentaires et 2000 m² d'ateliers haut de gamme.

2022 a été une année très probante pour l'incubateur Transalley avec 10 incubés, 3 entreprises créées, 14 accélérées.

Depuis le démarrage de Transalley on dénombre 38 incubés, 20 entreprises créées, 112 accélérés.

Les Rives Créatives, hub dédié à la création et à l'innovation numérique

Hub dédié à la création numérique porté par Valenciennes Métropole et la CCI Grand Hainaut, les Rives Créatives accueillent et accompagnent tous ceux qui entreprennent et innovent par et pour les technologies numériques les plus avancées. Formées d'un noyau constitué d'écoles de pointe, de jeunes projets et d'entreprises référentes sur leur marché, les Rives Créatives animent une communauté qui collabore au service de l'innovation, du monde économique et des populations.

En 2022, les Rives Créatives ont poursuivi leur croissance avec :

- 11 nouveaux projets d'entreprises au sein de l'incubateur
- 10 nouvelles créations d'entreprises numériques
- 6 nouvelles implantations
- L'accueil du premier Digital Day
- La participation au programme européen INTERREG

Côté incubation, on peut citer Scan and Stock. Le projet, porté par le parodontiste Pierre-Jean Vandoorne, consiste à développer un logiciel de

gestion de stocks et de commandes pour les cabinets dentaires afin d'optimiser la gestion du temps «non clinique» des chirurgiens-dentistes.

Côté implantation, on peut citer BizzDev, une société de services informatiques sur mesure créée en 1999 à Tournai en Belgique. La société a choisi Valenciennes pour se développer en France, avec le souhait d'atteindre un même niveau d'activité qu'en Belgique. Cette implantation vient renforcer la filière des entreprises numériques du Valenciennois en y apportant également une forte compétence sur le sujet de la cybersécurité.

En 2022, les Rives Créatives ont accueilli le premier Digital Day. L'événement a rassemblé des entrepreneurs d'exception. Avec notamment Octave Klabo, leader européen de l'hébergement de données, considéré comme l'un des entrepreneurs les plus marquants de sa génération. Fabrice Brion, fondateur de l'entreprise ICARE (solutions de maintenance prédictive industrielle) et pionnier dans l'optimisation de la production grâce à l'intelligence artificielle était aussi présent.

En 2022, Valenciennes Métropole a intégré un programme européen Interreg-Progres, qui rassemblait un consortium transfrontalier formé d'institutions françaises, wallonnes et flamandes. Grâce à une méthodologie unique déployée à l'échelle transfrontalière, Valenciennes Métropole a accompagné 11 entreprises sur le sujet de leur présence en ligne.



LA TRANSITION DU SECTEUR INDUSTRIEL, UNE PRIORITÉ POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Le secteur industriel représente 21% de l'activité dans le valenciennois. Les mutations en cours, à la fois technologiques et écologiques vont considérablement transformer le tissu économique dans les prochaines années.

En 2022, Valenciennes Métropole a mis un coup d'accélérateur sur ses ambitions en terme de décarbonation afin d'anticiper et être en capacité d'accompagner les acteurs économiques dans cette transition.

A titre d'exemple, une convention a été passée avec

l'association Polénergie pour une étude énergétique auprès des entreprises du territoire. L'action « Objectif Décarbonation » a également été lancée en vue d'impulser une dynamique de transition écologique, de sensibiliser et d'accompagner les entreprises du territoire vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Valenciennes Métropole souhaite diffuser les bonnes pratiques, échanger et informer sur les solutions existantes, et travailler ensemble à faire tomber les freins à la transition écologique des entreprises, notamment industrielles.

Commerce de proximité

.....
**3 projets
ont été
accompagnés
en 2022
pour un montant
d'aide de
46 448 €**

UNE LARGE PALETTE D'OUTILS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Valenciennes Métropole intervient sur de nombreuses missions. Elle soutient notamment les partenaires actifs dans l'accompagnement des entreprises, elle participe activement au dispositif Territoire d'Industrie, elle porte la plate-forme Proch'emploi, dispositif régional qui crée des circuits courts sur le marché de l'emploi et qui s'adresse à tous les publics en ciblant le marché « caché ».

Dans un objectif de rendre le territoire toujours plus attractif pour les acteurs et actrices économiques, Valenciennes Métropole porte une stratégie à la fois endogène et exogène autour de la marque « Valenciennes attractive ».

La communauté Business de Valenciennes Métropole est notamment regroupée sur la page LinkedIn Valenciennes Attractive. En pleine croissance, elle a dépassé les 3000 membres !

CULTIVER LE LIEN SOCIAL

Pour favoriser la cohésion sociale, Valenciennes Métropole anime une démarche collective et concertée avec de nombreux partenaires. L'humain est au cœur de chacun de ses projets.

UN CONTRAT DE VILLE ÉVALUÉ POUR SE PROJETER VERS 2024

Le Contrat de Ville, document stratégique de mobilisation et de coordination des interventions publiques en direction des quartiers les plus fragiles de l'agglomération, prendra fin en 2023. Il constitue un guide pour déployer des actions collectives visant à lutter contre les inégalités.

La démarche d'évaluation d'ampleur, entamée en 2020 sur une approche quantitative, s'est poursuivie en 2022 sur un volet qualitatif. Un cabinet d'étude a été missionné pour aller à la rencontre des habitants de 10 quartiers sélectionnés et identifier avec eux les problématiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Les acteurs locaux ont également été rencontrés, pour mieux comprendre leurs interventions et leurs limites.



LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

En 2022, 576 enfants de 0 à 16 ans issus des quartiers prioritaires de la ville ont bénéficié de l'accompagnement global et personnalisé de l'équipe du Programme de réussite éducative, dispositif rattaché au volet éducation du contrat de ville.

Les fragilités repérées sont majoritairement liées à des difficultés d'apprentissages ou d'accès aux soins. Les besoins sont conséquents et les sollicitations des partenaires sont régulières. L'Education Nationale constitue un des plus gros répérant. 62 établissements scolaires, répartis sur 11 communes du territoire, sont couverts par le dispositif.

L'équipe engage un travail constant avec les partenaires du territoire afin de définir les priorités d'intervention, notamment dans le domaine de la santé et de la prévention précoce.

Au regard des premiers résultats de l'enquête, Valenciennes Métropole a souhaité expérimenter une nouvelle méthode pour déployer ses actions sur le territoire. Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été déployé. Les actions proposées par les acteurs locaux ont ainsi été co-construites avec l'ensemble des partenaires financeurs et parties prenantes locales. Cela évite les doublons d'actions et cela favorise les mutualisations entre structures. Les élus communautaires s'appuient dorénavant sur trois piliers d'intervention pour concentrer les moyens locaux : l'insertion sociale et professionnelle, la santé et la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

LA SANTÉ

Sur le territoire un tiers des hommes décède avant l'âge de 65 ans, la mortalité prématurée est de 409 pour 100 000 habitants contre 267 au niveau national. Dans le même temps, l'espérance de vie à la naissance est inférieure de 3,8 ans pour les hommes et 2,6 ans pour les femmes par rapport à la moyenne nationale. Au vu des indicateurs de santé défavorables, Valenciennes Métropole a fait de la santé un enjeu central de sa politique en s'engageant, dès 2021, dans l'élaboration d'un Plan Local de Santé (PLS) en collaboration avec le Centre Hospitalier de Valenciennes. Cette première étape a permis, au travers d'un diagnostic de santé partagé, d'identifier

les problématiques et enjeux spécifiques liés à la santé sur notre territoire et de définir les priorités d'intervention sur lesquelles agir.

De la même façon, Valenciennes Métropole soutient et accompagne, dans le cadre du Contrat de Ville, les initiatives locales de prévention santé dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, afin de favoriser l'accès aux soins de tous les habitants du territoire.



LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET INTRAFAMILIALES

L'arrondissement de Valenciennes demeure l'un des territoires les plus touchés par les violences conjugales et intrafamiliales. Cette réalité a suscité une mobilisation importante des partenaires et une volonté de s'impliquer encore plus dans la lutte contre ce fléau.

Ainsi, Valenciennes Métropole, la Préfecture des Hauts-de-France et du Nord, le Parquet de Valenciennes, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et le Département

du Nord ont signé, fin 2022, une convention de partenariat pour la création du Laboratoire de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Cet outil se construit autour de deux objectifs principaux : un diagnostic qualitatif et quantitatif ainsi qu'un plan d'action construit autour de la prévention et de la sensibilisation. L'année 2023 sera consacrée à la mise en place de groupes de travail pour une mise en œuvre des premières actions dès 2024.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL RENFORCÉ (AIR)

L'Accompagnement Individuel Renforcé (AIR) a pour objectif de prévenir la récidive de personnes ayant commis une infraction et dont la délinquance paraît en lien avec une addiction. Cette prise en charge globale (justice/soin/social) permet d'éviter le travail en silo favorisant ainsi une collaboration pluridisciplinaire pour mieux prévenir la récidive.

En 2022, 90 personnes ont été suivies (78 hommes et 12 femmes). 65% d'entre eux ont terminé l'accompagnement par un classement en posi-

tif. A l'entrée dans le dispositif, 50% des personnes étaient sans emploi, contre 14% en sortie.

De plus, le dispositif a été renforcé pour accompagner des personnes ayant commis des violences conjugales en lien avec une addiction avant leur passage en audience correctionnelle.

La prise en charge pluridisciplinaire est globale : logement, insertion professionnelle, gestion administrative, accès aux soins, aux droits ainsi que

la mise en place d'outils psychocriminologiques.

En 2022, 76 personnes ont été accompagnées (60 hommes et 16 femmes). 80% de ces personnes ont des enfants. 50% étaient sans emploi à l'entrée dans le dispositif et les deux tiers de ces personnes avaient une activité professionnelle ou de formation à la sortie. 90% de sorties sont assimilées comme positives lors du passage en audience correctionnelle.

LE SOUTIEN À L'INSERTION ET L'EMPLOI

Valenciennes Métropole agit aux côtés des habitants en recherche d'emploi (accompagnement socio professionnel renforcé, soutien des outils territoriaux tels que la mission locale, Ecole de la 2^{ème} chance ...) mais aussi aux côtés des entrepreneurs. Les actions pilotées ou soutenues visent ainsi à anticiper les métiers de demain et à faire face aux difficultés de recrutement de certains secteurs.

1069



personnes accompagnées par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi dans le cadre d'un parcours individualisé et renforcé

309 nouvelles intégrations



218 sorties positives



681 retours à l'emploi

Pour favoriser la levée des freins à l'emploi et constituer des parcours vers l'emploi durable, Valenciennes Métropole finance des actions (à travers l'axe 1 du contrat de ville) telles que la garde d'enfants, la mobilité, l'accès au numérique ou encore l'entrepreneuriat.

De plus, Le service Insertion de Valenciennes Métropole a été retenu par le Département du Nord sur l'appel à projet 2022-2025 « de l'insertion à l'emploi » pour la mise en place d'un plateau pluridisciplinaire proposant une offre d'accompagnement intégré alliant la dimension

sociale et professionnelle.

Ce plateau doit accompagner, chaque mois et de façon globale, 250 bénéficiaires du RSA en file active.

La clause d'insertion

Pour lutter contre le chômage, Valenciennes Métropole favorise le développement des opportunités d'emploi pour les personnes en insertion en intégrant des clauses d'insertion dans les marchés publics confiés aux entreprises.

En 2022, 209 000 heures d'insertion ont été valorisées soit 115 ETP (102 000 heures en 2021)

La volonté politique d'intégrer l'égalité Femmes/Hommes dans les clauses d'insertion et de diversifier les marchés s'est déployée en 2022 :

- 32% des heures d'insertion sont réalisées sur des marchés de service (1% 2021)
- 20% sur des marchés de fournitures (36% en 2021)



- 48% sur des marchés de travaux (63% en 2021)
- 51 femmes ont intégré un contrat clause en 2022 contre 26 femmes en 2021
- 9 341 heures de formation effectuées en 2022 contre 2 326 heures en 2021



Valenciennes Métropole met en œuvre un plan de développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PLDESS) depuis 2017. Ce plan a été renouvelé et renforcé pour la période 2021-2026. L'année 2022 a permis à l'agglomération :

- de poser les bases du partenariat, dans le cadre du Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE), avec Auton'hommes. L'objectif est de développer des projets répondant aux besoins du territoire et vecteurs de création d'emplois.

- de mener un travail de partenariat avec les acteurs pour créer la maquette d'un guide de l'accompagnement et du financement de projets. Ce guide sera publiée en 2023.

- d'accompagner et de porter, aux côtés de la ville de Valenciennes, la démarche de candidature du territoire zéro chômeur de longue durée sur le quartier Faubourg de Lille et Acacias, dont la phase d'instruction permettra une habilitation en 2023. Celle-ci permettra à 150 personnes

privées durablement d'emploi sur ce quartier de trouver une solution d'ici 2026, dont une partie au sein de l'entreprise à but d'emploi La Barakajobs, créée en 2022.

- de soutenir, par le biais de son appel à projets, un projet de restaurant-traiteur qui embauche des personnes en situation de handicap et d'une entreprise d'insertion dans le secteur du nettoyage.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Après sa constitution fin 2021, le Conseil de Développement a entamé, en 2022, ses travaux sous la présidence de Renée Stiévenart. Composé de manière paritaire et représentant la diversité de l'agglomération, le Codev regroupe 41 bénévoles.

Organisé en groupes de travail, il formalise ses activités en lien avec les priorités politiques de Valenciennes Métropole, travaillant ainsi sur la santé, l'habitat et la sensibilisation à la transition écologique.

Chaque groupe de travail est animé par un référent qui bénéficie de l'appui technique d'un chargé de mission spécifiquement dédié au CODEV. Les différents ateliers et actions sont réalisés en étroite collaboration avec l'équipe administrative et les élus de Valenciennes Métropole.

EGALITÉ FEMME-HOMME, UN AXE TRANSVERSAL

Après avoir signé, en 2019, la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, Valenciennes Métropole a approuvé, en décembre 2021, la mise en place d'un plan d'actions pluriannuel « Egalité » autour des principales politiques publiques conduites par l'agglomération (cohesion sociale, insertion, culture, sport, développement économique, agriculture, aménagement, commande publique, communication...).

En 2022, le premier objectif a été d'informer et de sensibiliser les différents partenaires par le biais de formations dispensées tout au long de l'année. L'objectif pour l'année 2023, tout en poursuivant cette phase de formation, sera d'évoluer vers une phase d'incitation à agir via des engagements pris dans le cadre de chartes partenariales ou via des bonus financiers.

Par ailleurs et dans le cadre de son plan d'actions, Valenciennes Métro-

pole a édité, en 2022, un guide de la communication non discriminante à destination de ses personnels et partenaires. La communication étant un levier indéniable pour traiter des enjeux d'égalité, ce guide permet de rendre les communications externes vectrice de diversité et porteuse d'égalité.



Livret numérique regroupant les événements qui se sont déroulés sur le territoire pour le 8 mars.

RÉINVENTER LA VILLE

la rénovation urbaine est un des piliers de l'action de Valenciennes Métropole. Il s'agit de conjuguer l'urbain et l'humain au service du bien-être des habitants.

LE PNRQAD



Place du pont Delsaux

Le projet PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) se poursuit sur les communes de Valenciennes, Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut et Vieux-Condé.

L'année 2022 a été notamment marquée par :

- La livraison de 20 logements locatifs sociaux rue du Quesnoy à Valenciennes sur le site de l'ancien cinéma Palace (SIGH).
- La livraison de la première phase des travaux d'aménagement de la Place du Pont Delsaux et du square du 22 septembre à Valenciennes, permettant le démarrage de la construction de 25 logements locatifs sociaux et d'un local associatif (SIGH).
- Les démolitions et la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le site de Badin-Sarrazins à Valenciennes.
- La fin des démolitions sur les îlots Gambetta Dervaux à Vieux-Condé, Quai du Petit rempart et du curage de l'îlot de l'Imprimerie à Condé-sur-l'Escaut.

LA RESTRUCTURATION DES CITÉS MINIÈRES ET OUVRIÈRES

Cité Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut



En 2022 les travaux sur les cités financées par l'ERBM se sont intensifiés et les prochains projets se sont préparés. L'année 2022 a été marquée par :

- L'achèvement des travaux d'espaces publics sur la cité Hardy-Ballanger à Fresnes-sur-Escaut
- Le démarrage des travaux d'espaces publics sur les cités Cuvinot à Onnaing et Vicq et Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut, et la poursuite des travaux de

réhabilitation des logements (les logements réhabilités permettant des rotations au sein des cités pour effectuer l'ensemble des réhabilitations)

- La livraison des derniers logements réhabilités sur la cité Acacias nouvelle à Condé-sur-l'Escaut (Maisons et Cités), achevant ainsi la restructuration totale de l'ensemble Acacias ancienne, Acacias nouvelle et Chabaud Latour débuté en 2017
- La poursuite des études pré-opérationnelles sur la cité du Rieu à Vieux-Condé, retenue sur la liste complémentaire ERBM pour la réhabilitation des logements
- La poursuite des relogements des familles de la cité du Corbeau à Quiévrchain en vue de la démolition de celle-ci (problématique d'humidité et de zone inondable) et de la renaturation du site

LA RESTRUCTURATION DES CENTRE-BOURGS DES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS

L'année 2022 a été marquée par :

- La poursuite de travaux de construction du restaurant scolaire d'Hergnies (Ville d'Hergnies par délégation de maîtrise d'ouvrage à Valenciennes Métropole)
- La livraison de 9 logements et d'une cellule commerciale, Place Delcourt à Hergnies (SIGH)
- Le démarrage des travaux d'aménagement de la Place des Déportés et du parc à Famars, puis des constructions de 22 logements locatifs sociaux (SIGH)
- Les études de diagnostic bâtiminaire sur le cœur de bourg Présellois pour définir le projet d'équipements publics
- La procédure de DUP pour le projet du centre-bourg de Verchain-Maugré, rendue nécessaire au regard des problématiques d'acquisitions foncières
- Les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de la friche Sainord à Odomez
- La livraison de la maison médicale de Prouvy qui peut accueillir jusqu'à 9 professionnels de santé et du parvis de la mairie (Ville de Prouvy par délégation de maîtrise d'ouvrage à Valenciennes Métropole)



Maison Médicale à Prouvy

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN



Pôle Emploi à Anzin

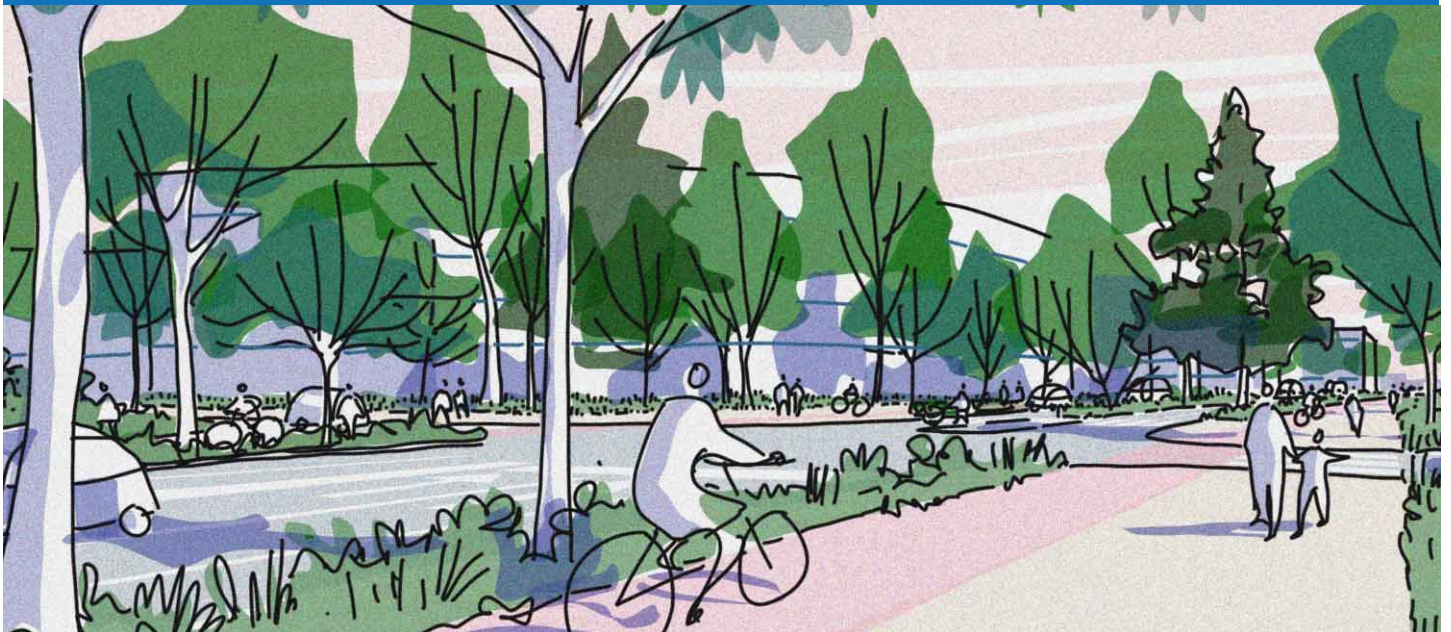
Le NPNRU concerne les quartiers Chasse Royale à Valenciennes, Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes, la Briquette à Marly et Chanteclerc Le Coq à Condé-sur-l'Escaut. Les chantiers et études se sont amplifiés sur les quatre quartiers en 2022 :

- La poursuite des démolitions (7-9-11 Mousseron, SIGH) dans le quartier Chasse Royale à Valenciennes
- La livraison du Pôle Emploi, place de la Bleuse Borne à Anzin

- L'aménagement d'une première partie du parc central et la poursuite des voiries à Chasse Royale, ainsi que des voiries et squares du Faubourg de Lille, à Valenciennes
- Concernant les équipements scolaires : la poursuite des travaux de réhabilitation du collège Chasse Royale pour une livraison en décembre (Département du Nord), les études pour les pôles éducatifs de Chasse Royale et du Faubourg de Lille (Ville de Valenciennes), ainsi que pour le groupe scolaire de la Briquette (Ville de Marly)

- Le démarrage des premières constructions de logements sur le quartier Chasse Royale (130 logements SIGH et Maison communautaire d'Axentia)
- La poursuite de l'OPAH-RU sur le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes
- La poursuite d'actions d'accompagnement au changement et de concertation sur les quatre quartiers

LA RESTRUCTURATION DE L'ENTRÉE NORD VALENCIENNES



Déclarée d'intérêt communautaire en 2020, l'entrée Nord de Valenciennes depuis l'A23 marque l'entrée dans l'Agglomération. En 2022, les études pour la définition de ce grand projet structurant se sont poursuivies en vue d'une mise en œuvre en 2023 :

- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre d'aménagement des espaces publics, avec des temps de rencontre avec les habitants (réunions publiques en avril) pour définir précisément ce projet d'envergure.

- La préparation et l'instruction du dossier environnemental unique
- La réalisation d'une étude de programmation en développement économique pour préciser l'occupation des fonciers libérés par la restructuration des infrastructures routières et autoroutières
- La poursuite du partenariat notamment avec le Centre Hospitalier de Valenciennes pour le projet de plateforme logistique hospitalière et leurs besoins en logements, et avec la SIGH pour la cité des rapatriés.

44,4M€ HT
de budget

HABITAT / LOGEMENT

En 2021, pour la 7^{ème} année de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016/2021, le budget de Valenciennes Métropole lié à l'Habitat s'élève à :

en fonctionnement

DÉPENSES 545 000 € **RECETTES 182 500 €**

en investissement

DÉPENSES 12 040 444 € **RECETTES 8 070 500 €**

Parmi les priorités du PLH, l'année 2022 a été notamment consacrée à :

➔ La poursuite de l'action en faveur du parc privé et la lutte contre le logement indigne

- 308 logements réhabilités avec l'aide financière de la CAVM et de l'ANAH pour un total de 6 145 127 €
- Poursuite de l'OPAH RU Bleuse Borne Faubourg de Lille à Valenciennes (2019-2024)
- Démarrage du dispositif « Valenciennes au Cœur » dans le cadre du programme Action Cœur de Ville (2022-2027)
- Poursuite de l'accompagnement de 7 communes prioritaires dans la mise en œuvre des procédures coercitives en matière de lutte contre l'habitat indigne

➔ Le renforcement du dispositif communautaire pour l'amélioration thermique du parc social

- 94 logements réhabilités thermiquement (90 individuels et 4 collectifs), pour un montant total de subvention de 1 199 000 € (319 000 € en fonds propres CAVM et 880 000 € en subvention déléguée de l'Etat)

➔ Le financement en développement au titre des aides à la pierre

- 328 logements locatifs sociaux (dont 275 en droit commun) par Valenciennes Métropole pour une subvention totale de 1 855 920 € dont 1 184 000 € sur fonds propres)

➔ Le développement de l'acquis-amélioré

- 34 logements acquis-améliorés pour une subvention totale de 725 000 € en fonds propres et 288 000 € en subvention déléguée de l'Etat

➔ Mise en œuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution

- 1741 attributions de logements HLM en 2021

AMENAGER LES BOULEVARDS

Dans le cadre d'une compétence optionnelle, Valenciennes Métropole aménage les boulevards du territoire pour renforcer son attractivité. En 2022, l'agglomération a finalisé le grand chantier de réaménagement des boulevards Beauneveu et Saly ainsi que du parking de l'Esplanade, à Valenciennes. Ce chantier structurant favorise les déplacements doux et le bien-être des habitants.

En 2022, l'aménagement de l'avenue de Verdun, à Valenciennes, a débuté. Ce chantier global se poursuivra par la réhabilitation de l'avenue Barbusse, à Marly en 2023.



SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT RURAL

Depuis sa création en 2001, Valenciennes Métropole participe au développement des **23 communes rurales ou périurbaines de moins de 5 000 habitants**.

➔ LE FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (FSIC)



Parc Nature à Rombies-et-Marchipont

Valenciennes Métropole participe au financement des projets des communes membres avec le Fonds de Soutien aux investissements Communaux (FSIC). En 2020, le Conseil Communautaire avait prolongé le délai d'utilisation de l'enveloppe FSIC 2015-2020 jusqu'au 31 décembre 2022.

Le Conseil Communautaire a reconduit le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux pour la période 2021-2026 avec une nouvelle enveloppe de 23 041 882 €.

5 023 360 € de subventions FSIC sur l'enveloppe 2021-2026 pour 33 projets soutenus

De plus, afin d'éviter la multiplication des différents dispositifs de soutien, une enveloppe complémentaire unique de 400 000 € au sein de l'enveloppe FSIC 2021-2026 a été dédiée aux communes rurales pour financer les aménagements communaux pour le développement des commerces de proximité, pour les réhabilitations des salles de sport/gymnase. 1 projet a été subventionné pour la somme de 31 349 €.

➔ FONDS DE CONCOURS ENERGIE

Dans la continuité du fonds de concours Energie créé en 2020, le Conseil Communautaire a reconduit ce fonds pour la période 2021-2026 à hauteur de 6 000 000 €, soit 1M€/an.

Il comprend un fonds «Energies renouvelables et de récupération» (EnR) et un fonds de soutien aux audits énergétiques à destination des communes. Il intègre également un fonds de soutien aux diagnostics d'éclairage public encourageant les communes à réaliser des projets de rénovation de leur éclairage public permettant une réduction de consommations importantes.

En 2022, le fonds EnR a soutenu 9 projets dont 6 sont situés dans des communes rurales de – 5000 habitants pour des panneaux solaires photovoltaïques, des pompes à chaleur et une chaufferie bois.

Une seule commune a mobilisé le Fonds Energie pour la réalisation d'un audit énergétique en 2022 (Anzin pour son hôtel de ville).



1 943 690 €
de subventions FSIC sur l'enveloppe 2015-2020 pour

40 projets soutenus sur 20 communes

DOTATION EN MATÉRIEL



Dans le cadre du schéma de mutualisation visant à sécuriser le partage du matériel communautaire à destination des manifestations communales, Valenciennes Métropole a décidé de regrouper le matériel dans un bâtiment unique et d'en gérer directement le prêt en dédiant un agent communautaire.

MISSIONS D'ASSISTANCES AUX COMMUNES

Valenciennes Métropole fournit une assistance technique aux communes rurales afin de les accompagner dans le montage de dossiers ou de les conseiller sur les questions d'urbanisme.

>> 460 654 €
au titre du Fonds EnR pour 9 projets dans 9 communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

L'année 2022 a été marquée par plusieurs évolutions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Entre janvier et juin 2022, une modification simplifiée a été mise en œuvre afin de corriger de nombreuses erreurs matérielles et d'intégrer des éléments manquants (fiches patrimoines, dossiers "Loi Barnier" ...).

En octobre, les membres du CoPil stratégique ont acté une modification de droit commun du PLUi, permettant de corriger de nouvelles erreurs matérielles, mais également de faire évoluer le document (plans de zonages

notamment), pour répondre aux demandes communales.

Enfin, en décembre, 4 procédures ont été prescrites : deux déclarations de projets avec mise en compatibilité du PLUi, une révision allégée et une seconde modification de droit commun. L'ensemble de ces procédures permettront de répondre à des enjeux communaux forts, avec des projets d'intérêts généraux.

Les travaux sur la prise en compte de la Loi Climat et Résilience et notamment l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à atteindre en 2050 se sont

poursuivis en 2022 en collaboration avec le SIMOUV et l'agglomération voisine. Dans un souci de s'inscrire dans cette démarche de sobriété foncière, les élus ont validé des principes de compensation foncière lors de la conférence des maires du 28 juin 2022, pour toute nouvelle demande d'ouverture à l'urbanisation, permettant d'inscrire ainsi le territoire de l'agglomération dans une dynamique de réduction de sa consommation foncière, tout en permettant le développement du territoire.

ETUDE FRICHES



Friche à Crespin

Dans le cadre du nouveau mandat communautaire, Valenciennes Métropole est venu compléter sa politique de renouvellement urbain d'un nouvel axe d'intervention sur les friches de son territoire.

Celui-ci s'est traduit par le lancement, début 2021, d'une étude majeure («étude d'identification et de requalification des friches stratégiques et prioritaires de l'agglomération») pilotée par la Direction Urbanisme, menée en étroite collaboration avec les maires du territoire et co-financée par l'Etablissement Public Foncier Hauts de France et la Caisse des Dépôts.

L'année 2022 a permis de mener la troisième phase de cette étude afin de lancer les études pré-opérationnelles sur 8 de ces friches prioritaires.

Ces études visent à définir un programme et un schéma d'aménagement partagés dont le bilan prévisionnel est défini afin que la commune puisse s'engager auprès de l'agglomération sur une estimation du reste à charge à 50% de l'opération (hors subventions ultérieures) avant déclaration d'intérêt communautaire.

Suite à ces études pré-opérationnelles, 3 sites ont conduit au vote d'une déclaration d'intérêt communautaire avec accompagnement de l'EPF : la friche Valboval à Artres et la friche des Forges à Crespin dans l'objectif de projets de renaturation ainsi que la friche Hubert à Bruay-sur-Escaut dans l'objectif d'un projet d'habitat à l'horizon 2027.

Les 5 autres sites feront l'objet d'approfondissements (études complémentaires pollution, plans de gestion, études juridiques, négociations foncières...) afin que les collectivités puissent disposer de tous les éléments nécessaires à la décision. En parallèle, la friche Arcelor Mittal à Onnaing a fait l'objet d'un projet privé en direct sans qu'il n'y ait nécessité de lancer d'études pré-opérationnelles.

RLPi

Les travaux du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal se sont poursuivis en 2022 avec deux réunions publiques qui ont été organisées le 31 janvier et le 1er février sur le règlement et les démarches administratives de fin de procédure :

- l'arrêt de projet du document au Conseil Communautaire du 21 mars 2022,
- la consultation des Personnes Publiques Associées et des communes de mi-avril à mi-juillet, afin de recueillir leurs avis sur le document,
- l'enquête publique qui s'est déroulée du 12 septembre au 13 octobre, permettant à la population et aux acteurs locaux de se prononcer sur ce document ambitieux.

Les avis communaux et des Personnes Publiques ont été favorables sur le projet, ainsi que l'avis de la commission d'enquête publique, qui a formulé un avis favorable assorti d'une réserve et de deux recommandations. Celles-ci seront levées avant l'approbation du document, prévue au Conseil Communautaire de mars 2023.

ADS : INSTRUCTION POUR LES 27 COMMUNES ADHÉRENTES AU SERVICE MUTUALISÉ

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols), créé en 2015, est le premier service mutualisé de Valenciennes Métropole. Il assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes du territoire.

Tout en entretenant une relation continue avec les communes et les administrés (par le biais de contacts téléphoniques et de rendez-vous), le service a organisé un club ADS le 22 octobre 2022 à la salle des fêtes de Saultain qui a regroupé les communes autonomes le matin et les non-autonomes l'après-midi.

L'année 2022 a été marquée par l'adhésion de la commune d'Hergnies au service commun ADS à compter du 1^{er} septembre 2022 afin que le service instructeur de Valenciennes Métropole reprenne l'instruction des permis de construire et des permis d'aménager de la commune et l'arrivée d'un nouvel instructeur au sein du service commun ADS à compter du 1^{er} octobre 2022.

11 Permis d'aménager

308 Permis de construire

19 Permis de démolir

779 Déclarations préalables



90 Certificats d'Urbanisme opérationnels

Ces 1207 dossiers représentant 917 équivalents PC. C'est 21 % de moins qu'en 2021 et 14 % de plus qu'en 2020.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Valenciennes Métropole s'engage pour la transition énergétique, pour le développement durable ainsi que pour la valorisation et l'élimination des déchets.

LE PLAN CLIMAT



→ Plan Climat 2021 -2026

Suite à l'adoption de son nouveau plan climat-air-énergie territorial, adossé notamment à un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), de nombreuses actions ont été menées en 2022 en matière de sobriété et autonomie énergétique, de mobilité durable, de « mieux vivre sur le territoire » ainsi que des actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation

→ Sobriété et autonomie énergétique

En 2022, Valenciennes Métropole a engagé et poursuivi plusieurs actions pour la sobriété et l'autonomie énergétique. Elle a notamment :

- finalisé et approuvé les schémas de développement Eolien et Solaire
- mis en ligne le cadastre solaire sur les 35 communes
- finalisé l'étude de préfiguration de la future Maison de l'habitat et des transitions
- réalisé un Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur Urbain
- lancé le Transfert de la compétence Réseaux de Chaleur Urbains à la CAVM et transfert de la compétence liés à l'aménagement exploitation des installations d'énergie renouvelable
- lancé la révision du Plan Local de l'Habitat

Tout au long de l'année, les habitants ont été informés et sensibilisés à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov. Les communes ont été accompagnées dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) via le service de conseiller en énergie partagée et le lancement d'un « club énergie ».

→ Mieux vivre sur le territoire

En 2022, Valenciennes Métropole a engagé et poursuivi plusieurs actions pour le mieux-vivre sur le territoire. Parmi les actions fortes on peut citer :

- l'accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective
- la poursuite des projets d'agriculture urbaine
- l'opération Plantons le décor en partenariat avec ENRx
- la consultation pour la réalisation d'un schéma stratégique de renaturation du territoire visant à renforcer le stockage carbone, à préserver la biodiversité et à réduire les effets d'îlots de chaleur
- la mise en service de la 3^{ème} usine de décarbonatation (par nanofiltration) sur le site de production d'eau potable de Vicq permettant ainsi aux consommateurs desservis d'avoir une eau totalement ou partiellement décarbonatée
- le lancement des travaux de plantation d'un boisement compensateur de plus de deux hectares sur le site de l'Epaix sur la commune de Bruay-sur-l'Escaut
- la mise en œuvre du plan de gestion des cours d'eau et le développement des sites de compostage partagé.

→ Exemplarité des collectivités, animation et éducation

Plusieurs actions en terme d'exemplarité des collectivités, d'animation et d'éducation sont représentatives de la volonté de Valenciennes d'impulser une dynamique de mobilisation sur le territoire.

En 2022 Valenciennes Métropole a ainsi élaboré un plan de sobriété interne visant à réduire l'impact de l'activité du siège de Valenciennes Métropole sur les ressources en eau, en énergies et en matière première.

Des ateliers Fresque du Climat à destination des conseils municipaux des communes de la CAVM ont été mis en place tandis que les visites inspirantes à destination des élus et techniciens des communes (3 visites réalisées sur les réseaux de chaleur, le solaire, et la méthanisation) se sont poursuivies.

L'appel à Projet Permanent dédié aux projets de transition écologique par des associations et groupes de citoyens a été renouvelé.

Des parcours pédagogiques ont été proposés aux écoles du territoire pour les sensibiliser au tri des déchets, au zéro déchet et au gaspillage alimentaire.

MOBILITÉ DURABLE

→ Elaboration du Plan Vélo de Valenciennes Métropole



Le développement de la pratique quotidienne du vélo constitue un axe majeur du plan d'action de la stratégie de transition écologique de Valenciennes Métropole. Avec près de 65% des déplacements faisant moins de 5 km, le vélo dispose d'un réel potentiel de développement dans les mobilités du quotidien.

Prolongeant la dynamique engagée avec la réalisation des boucles Un'Escaut et de la Vallée de l'Aunelle (ouverture prévue en 2024), l'élaboration du Plan Vélo vise à doter l'Agglomération d'une stratégie

d'actions reposant sur 3 leviers : des infrastructures cyclables sécurisées, des services dédiés aux cyclistes en partenariat avec le SIMOUV (location, stationnement...), des incitations à l'usage.

Sur le volet infrastructures, Valenciennes Métropole a poursuivi en 2022 l'aménagement du réseau cyclable de l'agglomération avec notamment la création de pistes cyclables sur l'avenue de Verdun à Valenciennes et dans les parcs d'activités Lavoisier à Petite-Forêt et des Dix Muids à Marly. Le travail de

conception des futurs aménagements cyclables portés par Valenciennes Métropole a par ailleurs avancé dans le cadre du partenariat avec l'ADAV, renouvelé en 2022. Afin d'élaborer une cartographie cohérente à l'échelle de l'agglomération, des ateliers de concertation ont été organisés dans plusieurs secteurs du territoire afin d'identifier, avec les communes et les partenaires (Département, SIMOUV, ADAV, UPHF...), les itinéraires à aménager prioritairement pour renforcer la continuité et la sécurité du maillage cyclable.

Concernant le volet incitations, le renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos en 2022 a permis d'accompagner plus de 600 foyers de s'équiper pour une mobilité plus durable.

600

alternatives à la voiture
financées en 2022



→ Projet MOBI-MIX

Finalisé fin 2022, ce projet de coopération européenne du programme INTERREG a permis de lancer l'expérimentation des « Hubs de mobilité » sur le territoire du Valenciennois.

Sur les sites pilotes identifiés (le parking-relais Nungesser et le Campus du Mont Houy), les premiers services ont ainsi été mis en place pour faciliter l'intermodalité et la mobilité partagée avec :

- Des places de parking réservées aux covoitureurs à proximité des stations de tramway
- Des vélos en libre-service et des totems de réparation
- Un service d'autopartage
- Une offre de petite restauration
- Des bornes de recharge pour véhicules électriques

Les premiers retours concernant l'usage des services ouvrent de belles perspectives pour le développement des Hubs de mobilité sur le territoire.

RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

En charge du réseau de 37 bornes Pass Pass Electrique sur son territoire, Valenciennes Métropole a lancé en 2022 des opérations de renforcement du maillage avec des projets d'implantations complémentaires sur les communes de Valenciennes, Maing, Hergnies et Sebourg.

Afin d'évaluer les besoins de recharge accessible au public à moyen/long terme et d'identifier les stratégies de déploiement possibles, Valenciennes Métropole a lancé en 2022 la réalisation d'un Schéma Directeur pour les Infrastructures pour Véhicules Electriques (SDIRVE).

LOGISTIQUE URBAINE DURABLE

Engagée dans le programme national InTerLUD, Valenciennes Métropole a mené en 2022 une étude visant à identifier, sur la base d'éléments de diagnostic, les solutions concrètes à mettre en œuvre pour réduire les impacts générés par la logistique du dernier kilomètre. Reposant sur une démarche de co-construction avec les acteurs économiques (transporteurs, logisticiens, grossistes, commerçants...), le programme de travail défini collectivement a permis d'identifier les leviers d'action pour la collectivité. La poursuite de la concertation permettra de passer à une phase opérationnelle avec la mise en place d'une première expérimentation de solution logistique urbaine durable sur le Valenciennois.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

→ Réduction des quantités de bio-déchets collectés

431

composteurs commandés

26

vermicomposteurs

23

potagers composteurs

9 nouveaux sites équipés de composteurs

9 composteurs installés dans des établissements

Territoire rural

>> 100% composteurs individuels.

A Prouvy, 244 composteurs individuels ont été distribués à titre gracieux.

Territoire semi-urbain et urbain

>> à Anzin (quartier autour de la Verrerie) :

18 Point d'apports volontaires (512 foyers équipés)

À compter de juillet 2022 : **9,23 tonnes collectées**

>> à Préseau :

9 Points d'apports volontaires (720 foyers équipés)

La collecte n'a démarré qu'en février 2023, avec

la spécificité d'une collecte des OM passée à

une fois tous les 15 jours.

Territoire urbain

Poursuite de l'expérimentation lancée en 2019 avec la collecte de bio-déchets en portes à portes à Valenciennes (380 foyers)

- Dutemple : **9,14 tonnes**

- Chasse Royale : **9,34 tonnes**



→ Promotion du réemploi

18

Repair-cafés

>> Poursuite du développement des repair café : accompagnement de **2 nouvelles structures**.

>> Mise en place d'espace de collecte des objets ré-employables dans 4 déchetteries pour favoriser le réemploi sur le territoire (+ de **50 tonnes collectées en 6 mois**)

→ Sensibilisation

>> **28 ateliers « z'héros déchets »** ont été organisés.

>> 6 associations soutenues dans le cadre de l'appel à projet permanent transition écologique (5 033 €)

→ Collecte des déchets



11 000 T



6 022 T

10 300 BACS DISTRIBUÉS



49 920 T



8 638 T



LE CYCLE DE L'EAU

Le 1^{er} janvier 2022, Valenciennes Métropole a décidé de reprendre la gestion du cycle global de l'eau pour être au rendez-vous des grands enjeux du développement de son territoire et pour développer une véritable stratégie pour protéger la ressource et développer un service public de qualité.

Production, distribution de l'eau potable, collecte, traitement des eaux usées, assainissement et protection des milieux naturels... depuis janvier 2022 toutes les étapes du cycle de l'eau sont assurées directement par Valenciennes Métropole pour une majorité des habitants du territoire.

A cet effet les syndicats à qui Valenciennes Métropole déléguait cette mission ont donc été dissous sauf le Siden-Sian (régie Noréade) qui continue de gérer l'eau potable et/ou l'assainissement pour les communes les plus rurales du territoire.

En 2022, Valenciennes Métropole est devenue le seul interlocuteur des usagers en ce qui concerne l'eau.



22 communes pour l'assainissement

18 communes pour l'eau potable

7 500 000 M³
d'eau potable produite

1 000 Km
de linéaire réseau d'eau potable

23 CHÂTEAUX D'EAU

6 500 000 M³
d'eau produit chaque année par les usagers

1 300 Km
de linéaire réseau assainissement

7 STATIONS D'ÉPURATION

GEMAPI / LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Valenciennes Métropole mène un programme d'actions et de prévention contre les inondations à travers la gestion des débordements des cours d'eau et la maîtrise des ruissellements agricoles.

→ Visite du site vitrine « Maitrise du ruissellement et lutte contre l'érosion des sols » à Estreux



À l'initiative de la Sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, le Pôle Hydrographie de Valenciennes Métropole a été sollicité pour animer une visite de son site vitrine à Estreux à l'attention des élus et techniciens de l'Avesnois.

En partenariat avec le Chambre d'agriculture, les 80 participants ont ainsi découvert durant la matinée du 19 octobre 2022 des exemples d'ouvrages mis en œuvre sur le territoire pour réduire les risques de ruissellement, comme par exemple les haies anti-érosives, les fascines, les fossés à redents ou encore les digues de plein champ...

Cette visite sur le terrain présentée par Hervé Brouillard, conseiller délégué à la GEMAPI, s'est ponctuée de nombreux échanges sur l'évolution des pratiques culturales, le développement de l'urbanisation, les modalités complexes de réalisation des aménagements et la mise en œuvre de la compétence de lutte contre les inondations par ruissellement par Valenciennes Métropole au sein de son territoire. Sur ce dernier point, Madame la sous-préfète a relevé la pertinence du choix des élus du territoire d'associer les ouvrages d'hydraulique douce et d'hydraulique structurante lors de la réflexion préalable à la définition des projets d'aménagement.

2 200 000 €
d'investissement en 2022

380 000 €
de fonctionnement en 2022

| | |
|--|-----------|
| Étude " Endiguement de l'Hogneau " | 170 000 € |
| Étude " Zone expansion de crue de Marly " | 63 000 € |
| Études de « Définition d'un programme de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements » sur les communes de Famars et Vieux Condé | 24 000 € |
| Restauration des berges du Riot Salain à Saultain : Etudes environnementales & Maitrise d'œuvre | 56 000 € |
| Mission de maitrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique du Moulin d'Aulnoy-lez-Valenciennes | 38 000 € |
| Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une étude de lutte contre les inondations par ruissellement sur le territoire de Valenciennes Métropole (5 lots) | 100 000 € |
| Travaux de désencombrement des cours d'eau sur le territoire de Valenciennes Métropole | 52 000 € |
| Entretien des ouvrages d'hydraulique structurante (zones d'expansion de crue, digues de cours d'eau et digues de plein champ, bassins, fossés...) | 150 000 € |
| Entretien des ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées...) | 50 000 € |

Ces opérations ont pu être conduites grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et à un partenariat mis en place avec la profession agricole, et notamment le concours de la Chambre d'Agriculture.

ANIMER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

En 2022, Valenciennes Métropole s'est engagée pour que la dynamique culturelle, sportive et touristique du territoire se poursuive.

SPORT

En 2022, la politique sportive de Valenciennes Métropole s'est articulée autour des axes suivants :

➔ Soutien au sport compétitif amateur vecteur d'animation locale

143 500 € de subventions aux 18 équipes " fanion "

| |
|--|
| Hockey Club Valenciennes (Hockey sur gazon - ♂) |
| TSB Valenciennes (Squash - ♂) |
| Valenciennes Hainaut Hockey Club (Hockey sur glace - ♂) |
| TSB Valenciennes (Tennis - ♂) |
| Tennis Club Saint-Saulve (Tennis - ♀) |
| Base Ball Club Valenciennes (Base Ball - ♂) |
| ASHH Valenciennes (Basket Handisport - ♂) |
| Pélican Club Valenciennes (Water-polo - ♂) |
| Handball Club Anzin (Handball - ♀) |
| U.S. Valenciennes Athlétisme (Athlétisme - ♂ ♀) |
| AS Anzinoise Athlétisme (Athlétisme - ♂ ♀) |
| USM Beuvrages (Basket Ball - ♂) |
| Valenciennes Volley Club (Volley-Ball - ♀) |
| Club de Voile d'Amaury (Voile - ♂ ♀) |
| Skate Hainaut Valenciennes Club (Patinage Synchronisé - ♀) |
| Golf Club de Valenciennes (Golf - ♂ ♀) |
| Volley-Ball Club Sarrasin (Volley-Ball - ♂) |
| US Tennis de table Valenciennes (Tennis de table - ♂) |

➔ Soutien aux événements sportifs

- Championnat de France UGSEL – Trisports
- L'Open de France Baseball Féminin.
- Le Raid Bassin Minier
- Le Trophée des Hauts de France de Patinage Artistique synchronisé 5
- La Coupe Nationale Vétérans de Tennis de Table
- L'Open de Paratennis de Valenciennes,
- La coupe Valenciennes métropole de Golf,
- L'Open de Squash
- L'Open de Tennis
- Les rencontres du Championnat de France de Hockey sur glace,
- Compétitions du Championnat de France de Patinage Synchronisé de Nationale 1

88 000 €

de partenariats financiers pour 11 événements



→ Soutien aux Courses Pédestres

- Les Foulées Maingeoises
- Les Printanières de Saultain
- Les Foulées Valenciennes
- Le Run and Bike d'Artres

6 600 €

de partenariats financiers
pour 4 courses

Soutien aux Organisations Sportives Universitaires

5 000 €

pour les diverses manifestations organisées par l'Association MISE (Management de l'Idée Sportive et de l'Évènementiel)

CULTURE

L'année 2022 a été l'année du « retour à la normale » pour les activités culturelles et touristiques après la période tourmentée de la crise sanitaire. Les acteurs ont mis, comme toujours, tout le cœur à l'ouvrage pour proposer des projets de qualité tout au long de l'année. La culture et le divertissement sont des atouts précieux, vecteurs de lien social et d'attractivité.

→ Soutien au programme d'activités des 3 acteurs culturels structurants du territoire :

2 112 579 €

le phénix

scène nationale Valenciennes
Pôle européen de création

Le Boulon

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public

Art Zoyd

Centre
de Création Musicale

Soutien aux projets culturels à vocation de cohésion sociale et d'accès à l'art et à la culture

44 700 €

L'art et la culture sont des leviers puissants pour lutter contre l'exclusion et accompagner certaines personnes à s'intégrer dans la société.

4 projets ont été soutenus en 2022 :

- «Des mots et des gestes de travail – l'imaginaire du travail chez les jeunes» proposé par l'association «Travail et culture». Le projet vise à susciter la réflexion et l'expression sur la question du travail. A travers des ateliers de pratique artistique et des temps de restitution, cette démarche entamée en 2020, a associé l'école de la deuxième chance, l'ACSRV et Phare.
- «Saison d'été Chez Oscaar» de la FLAC (Fédération Locale Alternative Culturelle). Cette association, qui a pour mission principale de favoriser la création alternative et émergente ainsi que la diffusion artistique, a créé, en 2021, le tiers-lieu « Chez OSCAAR » à Marly. Elle propose une programmation estivale autour de concerts, d'ateliers artistiques, de conférences, de jeux, de temps d'échanges, qui sont autant de moments de partages et de convivialité pour

favoriser la connaissance et les savoir-faire dans de nombreux domaines.

- « Magic Music Tour » avec l'association Bougez-Rock. 2^{ème} édition de ce projet sur le territoire, dont l'objectif est de créer des chansons avec des groupes d'habitantes, d'habitants. Ainsi 6 groupes ont été constitués dans les communes de Crespin, Beuvrages, Marly, Bruay sur l'Escaut et Condé-sur-l'Escaut. La restitution s'est déroulée sous forme de spectacle à Crespin.

- «Bouge ton bassin» avec la Mission Bassin Minier et le Ballet du Nord. En 2022, le Bassin minier a fêté les 10 ans de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. A cette occasion, une chorégraphie « signature » du Bassin minier a été créée avec les habitants. Au printemps, la compagnie «Racines Carrées» a animé des ateliers de danse sur le territoire. La restitution s'est déroulée sur le site de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut le 2 juillet 2022.

12 festivals d'intérêt communautaire soutenus financièrement et en ingénierie :

554 000 €

A Travers Chants

Festival2Cinéma

Les Turbulentes

Embarquement immédiat

Hainaut Belles Bretelles

Les Agités du Mélange

Vidéo Mapping festival

Carrefour international

Festival jeune public Pépite Forêt

Festival Itinérant de Marionnettes

Salon international de la BD

NEXT Festival

Développement de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire

150 000 €

Dans la continuité du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France et l'Education des artistes en résidence mission ont été accueillis. Les artistes ont été amenés à faire découvrir leur travail auprès du public en imaginant des projets souvent participatifs avec les acteurs du territoire.

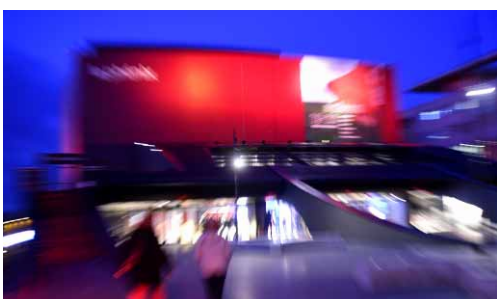
Lecture publique

Suite aux préconisations du diagnostic stratégique et opérationnel relatif à la mise en réseau de la lecture publique sur le territoire, Valenciennes Métropole s'est engagée par délibération du 24 novembre 2022 dans un Contrat Territoire Local.

Cet acte fort marque le lancement du réseau des médiathèques sur son territoire.

Le théâtre d'Anzin

Le 3 décembre 2020, le théâtre a fermé ses portes pour le lancement du grand programme de rénovation qui doit s'étaler jusqu'en 2026. En 2022, la programmation du Théâtre s'est déclinée hors-les-murs chez plusieurs partenaires culturels du territoire. Malgré sa fermeture pour travaux et le post-covid, le théâtre a proposé 18 spectacles (hors premières parties) pour 20 représentations, (grandes productions et petite formules) pour un total de 11312 spectateurs. Un concert gratuit au Parc Dampierre d'Anzin a notamment réuni 3931 personnes.



Le phénix

28163
SPECTATEURS EN 2022
(30 880 EN 2019)

TOURISME

Valenciennes Métropole développe sa politique touristique via l'action de l'Office de Tourisme Valenciennes et Congrès. Elle s'appuie également sur des équipements structurants comme la Cité des Congrès Valenciennes et le port de plaisance Valescaut.

➔ Office de Tourisme Valenciennes

L'Office de Tourisme a eu une année bien remplie avec de nombreux projets innovants. Les activités (Congrès, accueil de groupes et individuels...) sont en progression.

TAXE DE SÉJOUR
488 222 €
DE RECETTES

SOUTIEN DE
354 130 €
(DONT 20 000 EN INVESTISSEMENT)

CONGRÈS :
22 ÉVÈNEMENTS
ACCOMPAGNÉS



670 046
VUES

www.tourismevalenciennes.fr



364 300
NUITÉS

GROUPES LOISIRS :
56 GROUPES
ACCUEILLIS



10 398

abonnés sur la page Facebook
+18% qu'en 2021

2677

abonnés sur Instagram
+ 7% qu'en 2021

BILLETTERIE :
2548 RÉSERVATIONS
EFFECTUÉES SUR LE LOGICIEL DE
BILLETTERIE GÉRÉ PAR L'OFFICE



➔ L'évènementiel et le numérique à l'honneur !

- **Made in Valenciennes** : Proposée au printemps, cette opération offre au public la possibilité de faire des visites d'entreprises. 16 entreprises partenaires et 530 visiteurs.
- **Valenciennes à table** : Cette 3^{ème} édition a eu lieu le 15 octobre en lien avec le Marché des Saveurs. Cet événement, qui a réuni 2000 à 3000 visiteurs, a fait la part belle à la bière avec la présence de 6 brasseurs locaux pour des dégustations.
- **Destination G2084** : Ce podcast propose un voyage immersif dans le patrimoine minier 200 ans après les écrits de Zola. Avec Transvilles, l'Office de Tourisme de la CAPH et wave.studio.
- **LegendR «Fosse Ledoux, la mine disparue»** : Cette application pour smartphone permet au public de découvrir l'ancien site minier de Chabaud-La-tour à travers une balade immersive originale avec, en fin d'expérience avec la reconstitution de la fosse en réalité virtuelle en vision à 360°.
- **Jooks** : 2 nouveaux parcours de découvertes, la petite Boucle Un'Escaut et Sebourg le long de l'Aunelle, complètent cette application pour smartphone qui permet un guidage GPS et le déclenchement automatique de contenus touristiques sur des points d'intérêts.

➔ Port de plaisance Valescaut

En 2022, le port a connu une activité en hausse par rapport à 2021. De nombreuses animations ont été organisées en lien avec la Maison de quartier Beaujardin et les acteurs locaux. La fête de la plaisance a rencontré un beau succès le 28 mai. Le port a renouvelé sa certification «Gold Anchor» avec 3 ancres d'or au lieu de 2.



➔ Cité des Congrès Valenciennes



Cet équipement approche la fréquentation de l'année de référence 2019 :

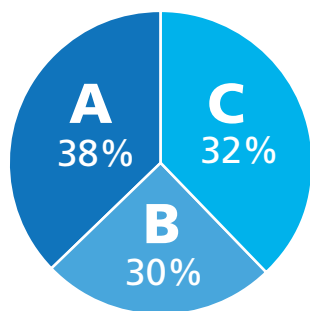
- 7 salons – expositions
- 13 festifs – galas – soirées grand public
- 17 conventions – colloques - séminaires et réunions
- 3 congrès d'envergure
- 11 spectacles et arbres de Noël
- 11 concours

OPTIMISER LES MOYENS ET LES RESSOURCES

Valenciennes Métropole veille à la bonne gestion des moyens techniques et financiers dans la réalisation des projets initiés par les élus communautaires.

RESSOURCES HUMAINES

238 agents sur emplois permanents *



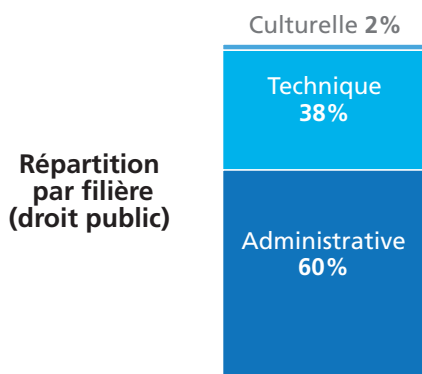
Répartition des effectifs (droit public) par catégorie

* effectifs communautaires au 31/12/2022

57% **43%**



Répartition des effectifs sur emplois permanents



Répartition par filière (droit public)

43 ans
âge moyen



43,9%
des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Catégorie A
37%

Catégorie B
27%

Catégorie C
36%

→ Activités 2022

- Création du service commun des archives et transfert des personnels de la ville de Valenciennes (4 agents)
- Création d'une Direction du cycle de l'eau et transfert des personnels du SMAV (environ 30 agents)
- Le service RH est devenu une Direction
- Expérimentation du télétravail
- Elections professionnelles – Installation du comité social territorial
- Convention d'adhésion au dispositif de signalement des atteintes à l'intégrité physique, des actes de violences, de discriminations, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou tout autre acte d'intimidation du CDG59 – désignation de deux référentes

internes signalement

- Convention d'adhésion à la Procédure de Médiation Préalable Obligatoire du CDG59
- Convention d'adhésion aux services de prévention du CDG 59 – Pôle Santé au travail - Evolutions
- Mise en œuvre du plan d'égalité professionnelle 2020-2023
- Réalisation du diagnostic RPS et adoption du plan de prévention des RPS 2023
- Formation spécifique pour les managers relative à la prévention et au traitement des violences sexistes et sexuelles (46 agents formés)
- Formation à l'ensemble du personnel relative à l'Égalité Profes-

sionnelle entre les Femmes et les Hommes (150 agents formés)

- Renouvellement intégral des EPI
- Mise en place des registres de sécurité, dangers graves et imminents
- Mise en place du registre des accidents bénins
- Renouvellement et mise en place des trousseaux à pharmacie
- Formation des agents au SST
- Certification des comptes : mise en place de différents reporting, suivis et process de contrôle
- Mise en place d'un suivi et contrôle des absences

MARCHÉS PUBLICS

Une procédure peut être :

- Une procédure adaptée (MAPA)
- Un appel d'offres
- Un lot de procédure allotie
- Un contrat en dessous de 40k€ HT
- 1 marché subséquent
- 1 groupement de commandes



211
PROCÉDURES

DONT 31 ADAPTÉES
ET 53 APPEL D'OFFRES

MUTUALISATION

- Mutualisation des services des affaires juridiques avec Valenciennes Métropole, la Ville de Valenciennes et d'Anzin
- Service mutualisé relatifs aux contrats spéciaux : suivi de l'exécution des délégations de service public, des régies, et autres contrats dits spéciaux (partenariat public privé –PPP, sociétés SEM, SPL...) pour Valenciennes Métropole, Valenciennes et Anzin, il y a eu 25 gestions :
 - 18 pour Valenciennes Métropole (5 régies, 7 DSP, 3 contrats de prestations intégrées et 3 SPL/SEM)
 - 6 pour Valenciennes (5 DSP et 1 PPP)
 - 1 pour Anzin (DSP)

LES ACTES



197 délibérations
en Bureaux communautaires

195 délibérations
en Conseils communautaires

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service « Moyens Généraux » gère certains moyens nécessaires au fonctionnement de Valenciennes Métropole. Ses missions principales sont l'accueil des usagers et visiteurs, le standard téléphonique, la logistique (courrier, livraison, réservation de salle...), la gestion de la flotte automobile et l'économat (achats, fournitures...)



20 414
courriers affranchis

(soit 2 696 de plus qu'en 2021)

4 220
courriers reçus

(soit 168 de + qu'en 2021)

60



C'est le nombre de véhicules, essentiellement hybrides et électriques, qui composent la flotte automobile de Valenciennes Métropole.

En 2022, la CAVM s'est dotée de 10 nouveaux véhicules hybrides pour équiper la Direction du Cycle de l'eau.

ARCHIVES

En 2022, le service des archives de la Ville de Valenciennes et le service des archives de Valenciennes Métropole ont été mutualisés.

4 828 m
d'archives
linéaires

du XII^e siècle à aujourd'hui



227

mètres linéaires collectés en 2022
(127 Valenciennes Métropole
et 100 Valenciennes)

214

mètres linéaires traités en 2022
(analyse, reconditionnement)

114

mètres linéaires éliminés en 2022

- 144 lecteurs reçus pour 1291 dossiers communiqués
- 267 dossiers communiqués aux services
- 115 recherches administratives et historiques (63 externes et 52 internes)
- 33 actions culturelles organisées (dont 2 expositions et 4 conférences) pour 1354 visiteurs
- 11 classes d'écoles primaires accueillies, soit 282 élèves

COMMUNICATION

Tout au long de l'année, Valenciennes Métropole mène des actions de communication pour informer les usagers et les accompagner dans les transitions. En 2022, la communication digitale a été renforcée. Elle complète les supports édités pour informer les habitants comme le magazine distribué dans toutes les boîtes aux lettres.



275 482
PAGES VUES

123 288
UTILISATEURS UNIQUES
SUR L'ANNÉE

14 469
ABONNÉS



3 541
ABONNÉS



1 500
ABONNÉS



5 000
ABONNÉS



3 980
ABONNÉS



COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE EN 2020

Le conseil communautaire est composé de 108 conseillers et conseillères (90 titulaires et 18 suppléants).
Le bureau communautaire se compose comme suit :

| | |
|------------------------------|---|
| Laurent DEGALLAIX | Président de Valenciennes Métropole |
| Jean-Noël VERFAILLIE | Vice-Président délégué au Développement Economique et Grands Projets |
| Jean-Marcel GRANDAME | Vice-Président délégué à l'Habitat, au Renouvellement Urbain, à l'Urbanisme et à l'Urbanisme Commercial |
| Sylvia DUHAMEL | Vice-Présidente déléguée aux Gens du Voyage, à la Gestion des Aires d'Accueil et à l'Habitat Adapté |
| Grégory LELONG | Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures |
| Valérie FORNIES | Vice-Présidente déléguée à l'Insertion |
| Isabelle CHOAIN | Vice-Présidente déléguée à l'Egalité Femmes Hommes et la Réussite Educative |
| Laurent DEPAGNE | Vice-Président délégué à la Cohésion Sociale, au Dispositif de santé et à la Prévention de la délinquance |
| David BUSTIN | Vice-Président délégué à l'Ecologie Urbaine |
| Régis DUFOUR LEFORT | Vice-Président délégué au Plan Climat Territorial et à la Transition Ecologique |
| Véronique DUPIRE | Vice-Présidente déléguée à l'Eau et l'Assainissement et au Cycle de l'Eau |
| Maurice HENNEBERT | Vice-Président délégué à l'Agriculture et au Développement Rural |
| Armand AUDEGOND | Vice-Président délégué aux Ressources Humaines |
| Joël SOIGNEUX | Vice-Président délégué à l'Administration Générale et au Pacte de Gouvernance |
| Pierre-Michel BERNARD | Vice-Président délégué aux Sports |
| Yves DUSART | Vice-Président délégué à la Culture |
| Xavier JOUANIN | Conseiller communautaire délégué à l'Emploi, aux Services à la Personne et au PLIE |
| Ahmed RAHEM | Conseiller communautaire délégué aux Infrastructures à usages numériques |
| Elisabeth GONDY | Conseillère communautaire déléguée à l'Enseignement Supérieur |
| Pierre GRINER | Conseiller communautaire délégué à la Sécurité Urbaine de proximité, à l'Accessibilité et au Handicap |
| Hervé BROUILLARD | Conseiller communautaire délégué à la GEMAPI |
| Ali BENYAHIA | Conseiller communautaire délégué à la Commission Intercommunale de Sécurité |
| Didier JOVENIAUX | Conseiller communautaire délégué au Tourisme et à la Promotion du Territoire |

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité de Valenciennes Métropole veille au respect des mesures de protection contre les risques d'incendie et de panique concernant les établissements recevant du public (ERP) du territoire. Les ERP sont classés en quatre catégories. En 2022, il y a eu 2241 visites et 778 projets. A l'issue de ces visites, la Commission de Sécurité émet un avis favorable ou défavorable.

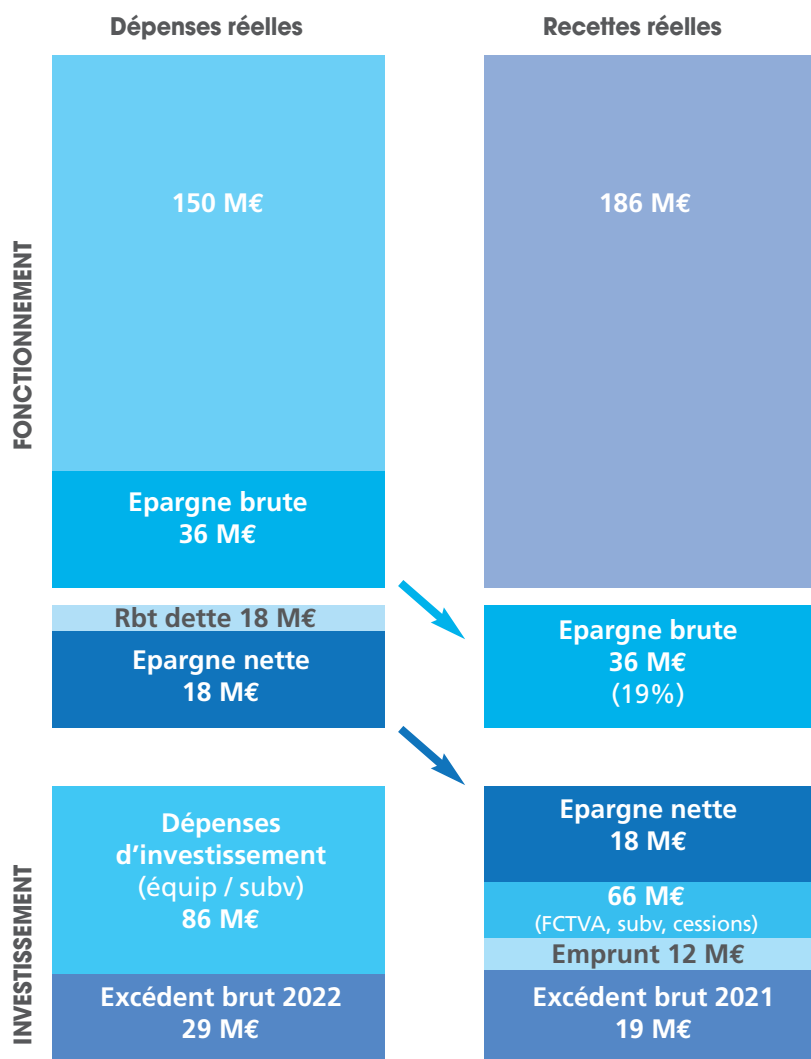
| | 2 ^e catégorie | 3 ^e catégorie | 4 ^e catégorie | 5 ^e catégorie | Total |
|------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------|
| 2021 | 77 (+6 projets) | 236 (+ 26 projets) | 226 (+ 21 projets) | 1706 (+646 projets) | 2245 (+ 699 projets) |
| 2022 | 75 (+5 projets) | 240 (+ 28 projets) | 217 (+ 21 projets) | 1709 (+724 projets) | 2241 (+ 778 projets) |

| | Nombre de dossiers | Avis favorables | Avis dangereux | Avis défavorables | Sans avis |
|--|--------------------|-----------------|----------------|-------------------|-----------|
| Visites de réception, d'ouverture | 53 | 37 | 0 | 9 | 7 |
| Visites périodiques, inopinées, de sécurité et de contrôle | 183 | 131 | 0 | 44 | 8 |
| PC, Autorisations Travaux, DT | 273 | 225 | 0 | 33 | 15 |
| Etudes de documents & GN6 | 15 | 12 | 0 | 3 | 0 |
| CTS | 2 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Levées de réserves | 55 | 35 | 0 | 19 | 1 |

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS 2022

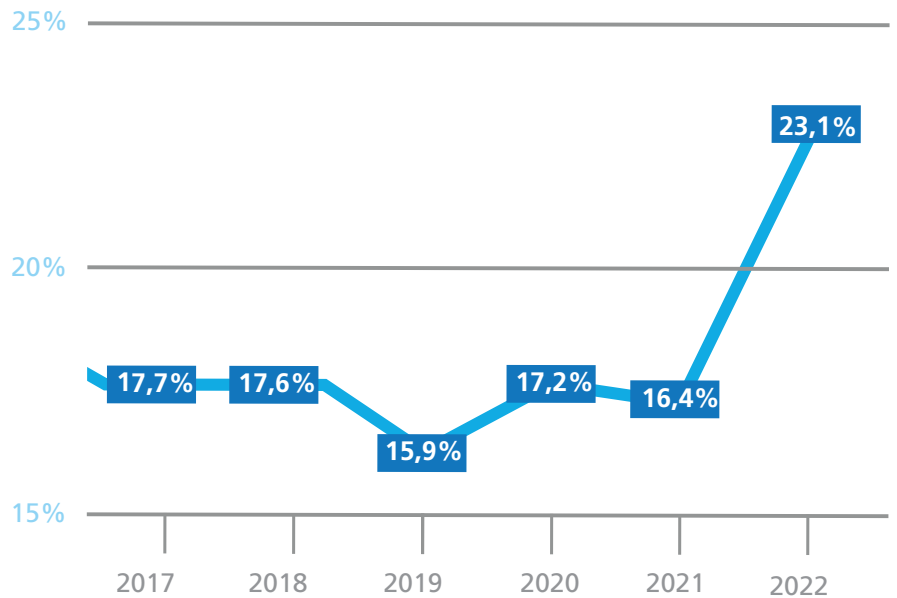
Budget principal
Budget ZAE
Budget Renouvellement Urbain
Budget PLIE
Budget Centre des Congrès
Budget Réseau de chaleur
Budget Réseau Haut-Débit
Budget Port dePlaisance, Stade, Théâtre d'Anzin
Budget Eaux usées - Eau potable



TAUX D'ÉPARGNE NETTE

Le taux d'épargne nette représente le pourcentage des recettes de fonctionnement affectées au financement des investissements, après remboursement de la dette. Il témoigne d'une capacité d'autofinancement de Valenciennes Métropole.

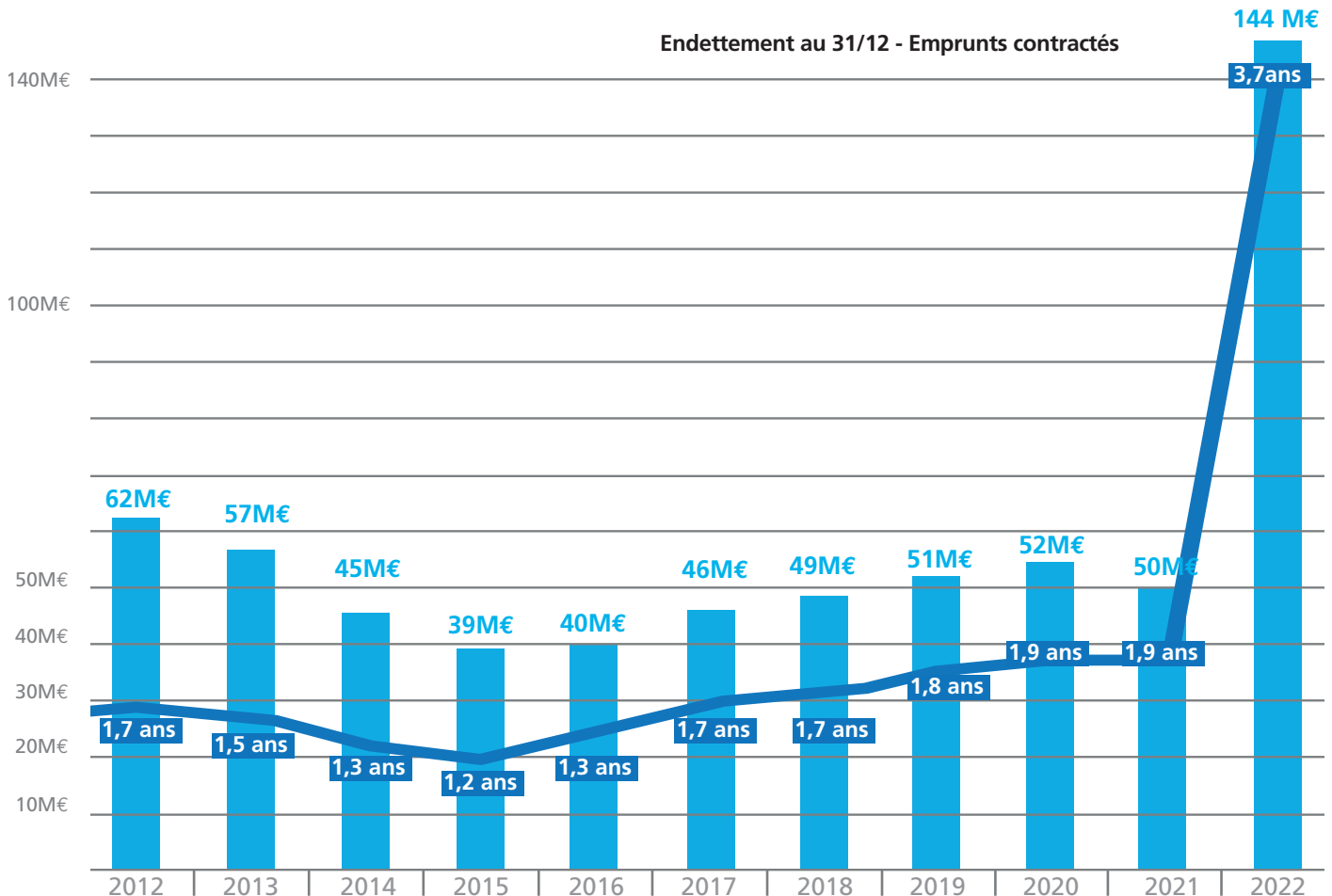
Le taux est en forte augmentation par rapport à 2022 et témoigne toujours d'une capacité à financer de manière saine les investissements prévus sur le mandat 2020-2026, tout en évitant un recours excessif à l'emprunt.



(% des recettes de fonctionnement affectées au financement des investissements, après remboursement de la dette)

ENDETTEMENT BANCAIRE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

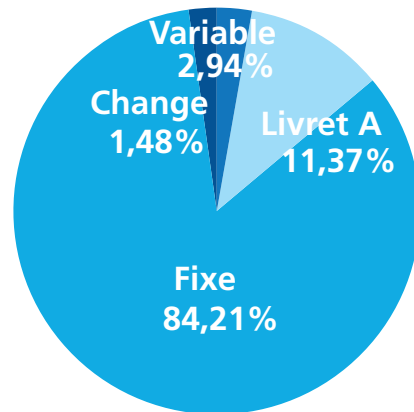
Après intégration de la dette de l'ex Smav, l'encours de dette s'élève au 31/12/22, à 144 M€. Valenciennes Métropole est en capacité de rembourser sa dette à partir de son épargne brute en 3,7 ans contre 1,9 ans en 2019. Ce délai est à comparer à la durée des emprunts contractés (entre 15 et 20 ans), adossée à la durée de vie moyenne des investissements financés. L'endettement reste plus réduit que l'endettement moyen des communautés d'agglomération. En 2020, la capacité moyenne de désendettement était de 5,2 ans sur l'ensemble des collectivités.



STRUCTURE DE LA DETTE BANCAIRE

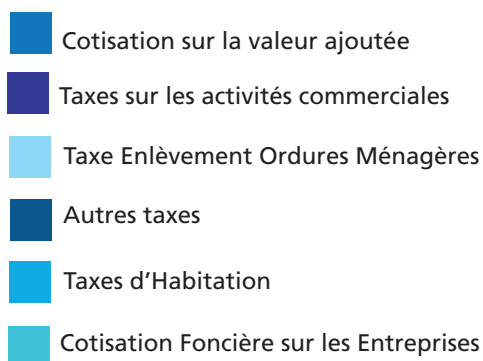
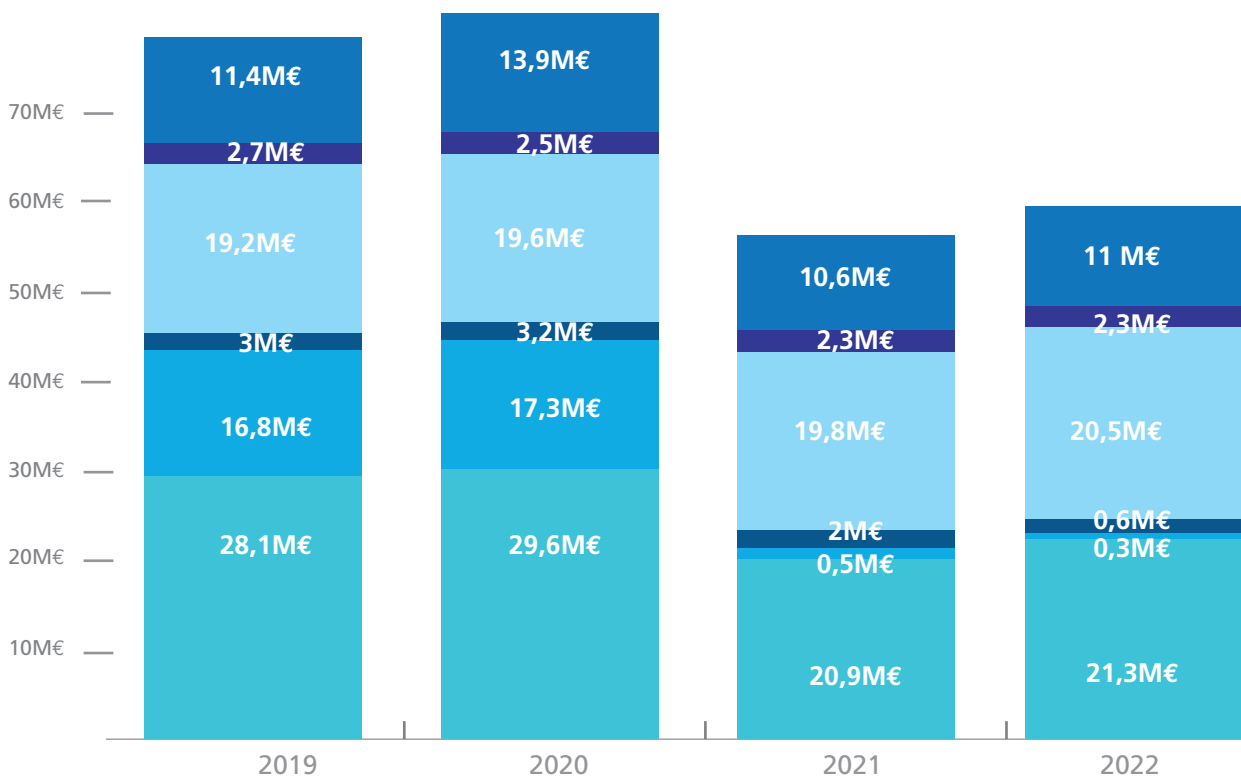
La structuration de la dette est toujours conforme à la délégation donnée à l'exécutif avec une répartition équilibrée entre taux fixe et taux flottant. Cette stratégie se traduit par un taux d'intérêt moyen de 2,76 % au 31/12/2022. Il était de 1,22 % en 2021.

Au 31 décembre 2022, la dette de Valenciennes Métropole est saine puisqu'en matière de risques, les emprunts souscrits par l'agglomération se situent tout en bas de l'échelle de risque définie par les pouvoirs publics.



Dettes par type de risque (avec dérivés)

ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES



LA POLITIQUE DE STABILITÉ DE LA PRESSION FISCALE SE POURSUIT AVEC DES TAUX D'IMPOSITION TOUJOURS INCHANGÉS

L'évolution favorable des bases fiscales traduit la dynamique du territoire.

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| Taux de la cotisation foncière sur les entreprises | 31,02% | 31,02% | 31,02% | 31,02% | 31,02% |
| Taux de la taxe d'habitation | 11,94% | 11,94% | 11,94% | 11,94% | 11,94% |
| Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères | 12,07% | 12,07% | 12,07% | 12,07% | 12,07% |

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE

En 2022, la communauté d'agglomération a réalisé plus de 80 M€ d'investissements (hors dette), tous budgets confondus. C'est 410 euros d'investissement par habitant, contre 210 euros pour les agglomérations de la même strate! C'est le signe fort et chiffré d'une agglomération dynamique qui développe des projets structurants afin de renforcer son attractivité et offrir des équipements de qualité à ses habitants.

Depuis 2008, ce sont près de 790 M€ de dépenses d'investissement qui ont ainsi été réalisées sur le territoire.

Les projets menés bénéficient toujours d'importants financements extérieurs dans la mesure où ils sont éligibles.

RATIOS SYNTHÉTIQUES :

| | Moyenne des communautés d'agglomération (2021) | Compte administratif 2022 Budget principal |
|---|--|--|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population | 369 € / hab | 473 € / hab |
| Produit des impositions directes (hors fiscalité reversée) | 344 € / hab | 276 € / hab |
| Produit des impositions directes (net fiscalité reversée) | 187 € / hab | 109 € / hab |
| Recettes réelles de fonctionnement / population | 453 € / hab | 673 € / hab |
| Dépenses d'équipement hors dette / population | 101 € / hab | 308 € / hab |
| Encours de dette / population | 381 € / hab | 824 € / hab |
| DGF / population | 92 € / hab | 67 € / hab |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement | 39,2% | 17,3% |
| Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement | 89% | 95 % |
| Dépenses d'investissement hors dette / recettes réelles de fonctionnement | 22,4% | 34,51% |
| Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement | 84,1% | 83,5% |

Cette approche comparative des ratios de Valenciennes Métropole à ceux de la moyenne des communautés d'agglomérations confirme une structure financière saine et maîtrisée.



Cité minière Cuvinot à Onnaing/Vicq



Boucle de la Vallée de l'Aunelle

Au sein de la Direction des Finances, le service Financements extérieurs gère les subventions, de la recherche au montage des dossiers jusqu'à leur clôture, et cela, en partenariat avec les services opérationnels et comptables. En 2022, une vingtaine de dossiers ont été déposés en cours d'année pour près de **10 000 000 € de subventions obtenues** auprès de l'ADEME, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Banque des Territoires, l'Etat, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France...

Parallèlement au dépôt de nouveaux dossiers, Valenciennes Métropole a demandé **plus de 8 000 000 € d'acomptes de subventions au titre des conventions déjà conclues** avec principalement l'Etat, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, la Banque des Territoires...

Ces demandes ont notamment concerné la réhabilitation des cités minières Cuvinot à Onnaing et Vicq, de la cité minière Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut, l'aménagement de la boucle cyclable de la Vallée de l'Aunelle... La clôture de trois projets a amené Valenciennes Métropole à être audité par la CICC pour la réhabilitation de la cité minière Chabaud Latour Acacias, par l'ANRU pour le projet PIA Jeunesse et par un certificateur externe pour le projet Interreg Mobimix.

L'année 2022 a également été marquée par le **lancement de la programmation européenne FEDER-FSE+ 2021-2027**. Valenciennes Métropole a participé activement aux différentes réunions de travail thématiques afin de mobiliser les fonds européens dans les prochains projets du territoire.

Enfin, le service Financements extérieurs a également été actif dans le développement de la coopération transfrontalière et européenne avec, d'une part, la mise en œuvre de la clôture des deux programmes européens en cours Interreg FWVI PROGRES et Interreg des 2 Mers MOBIMIX. D'autre part, le lancement du nouveau programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen en novembre 2022 a initié de nombreux échanges avec des partenaires de part et d'autre de la frontière sur des sujets liés au tourisme, à la mobilité, au développement économique, à l'eau...



Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole
BP 60227 • 59305 Valenciennes Cedex • Tél.: 03 27 096 096 • Fax : 03 27 096 097

www.valenciennes-metropole.fr